

Conseil municipal du 14 novembre 2014

Syndicat mixte Vienne Service

Le conseil a décidé de reconduire la convention d'adhésion au syndicat mixte Vienne service, pour apporter une aide à la collectivité (service juridique, formation des élus etc.) et la gestion de l'informatique à l'école.

Classe de mer

L'équipe enseignante prépare un projet de classe de mer à la Tranche début juin pour 57 élèves de primaire et 48 élèves de maternelle. Le conseil municipal a donné un accord de principe pour inscrire au budget 2015 une subvention de 1500€ pour l'élémentaire et 1200€ pour la maternelle.

Décision modificative budgétaire

6 300 € remboursement emprunt,

5 700 € parking salle des fêtes,

38 000 € acquisition de bâtiment.

Soit un total de 50 000 € pris sur le poste «184 Construction bâtiment ».

Rétrocession de voirie

Le conseil municipal a donné son accord pour l'acquisition d'une impasse, qui appartient aux propriétaires riverains et qui débouche sur la rue d'Anjou, Il a aussi décidé de baptiser cette voie « Impasse d'Anjou ».

Basket

Le conseil municipal a donné un accord de principe pour une subvention exceptionnelle de 1000 € au club de Basket pour l'achat de panneaux amovibles aux normes qui seront utilisés par l'école de basket.

Syndicat RIVE

Vote à bulletin secret pour la désignation de deux délégués titulaires au syndicat de rivière (Vienne et affluents) RIVE. Ont été élus Mr Bonnet et Mr Thibault.

Création de poste

Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe, au 1^{er} décembre suite à l'avancement de grade d'un agent.

Un **Diagnostic** pour l'accessibilité des locaux publics, de 5ème catégorie et le diagnostic sur la qualité de l'air dans les classes de la Maternelle, sera réalisé par la SOCOTEC.

Parvis de l'église

Demande de subvention pour l'aménagement de voirie et du parvis de l'église auprès du conseil général et du Député. (Réserve Parlementaire). Le projet est estimé actuellement à 178 067 € H T.

La pose de résine aux pieds de 9 **lampadaires du parking de la salle des fêtes** va être réaliser pour 1533 € TTC.